

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1. **Acceptation - Généralités - Commandes :**

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat des clients. Le fait de passer commande implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions. Sauf dérogation formelle et expresse de la part du vendeur. Les commandes sont soumises à l'examen de notre service commande et n'impliquent aucun engagement du vendeur sur les prix, les quantités, les délais, sans acceptation formulée par un responsable dûment habilité de notre société. Elles seront traitées dans la limite de nos stocks disponibles.

## 2. **Prix :**

Les prix des produits vendus au travers des sites Internet sont indiqués en Euros hors taxes et précisément déterminés sur les pages de descriptifs des Produits. Ils sont également indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) sur la page de commande des produits, et hors frais spécifiques d'expédition. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes. La Société se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites. Internet de la Société sont à la charge du Client.

## 3. **Paiement :**

Le paiement est exigible immédiatement à la commande, y compris pour les produits en précommande. Le Client peut effectuer le règlement par carte de paiement, chèque bancaire ou espèce. Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

## 4. **Clause pénale :**

Le défaut de paiement de nos marchandises à l'échéance fixée quel que soit le mode de règlement prévu, entraîne d'office l'application d'une majoration au taux légal en vigueur. Tout mois commencé étant dû jusqu'à la date du parfait règlement. En outre, 8 jours après la mise en demeure, la Société KAZMACARONS a le droit de remettre le dossier en recouvrement. Une pénalité de retard ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de mise en recouvrement de 40 euros ainsi que le taux légal en vigueur en cours pour 2018 à 0,89 % s'appliquera pour tous retards de paiement. De plus, le montant des factures sera systématiquement majoré d'une indemnité forfaitaire de 15 % à titre de clause pénale.

## 5. **Responsabilité - Qualité :**

La Société KAZMACARONS garantit la conformité en vigueur de tous les produits vendus comme elle l'exige elle-même de ses propres fournisseurs, cependant l'acheteur s'engage à respecter formellement toutes les prescriptions de réception et de stockage. L'acheteur s'engage lors de la réception des marchandises à effectuer les vérifications qualitatives et quantitatives qui s'imposent. Les réclamations devront être formulées par lettre R.A.R dans les 14 jours francs, conformément à l'article, L 121 -20 du code de la consommation suivant la réception des marchandises à la Société KAZMACARONS. A défaut l'acheteur s'interdit toutes réclamations et tous recours envers la Société KAZMACARONS.

## 6. **Clause de réserve de propriété :**

Les marchandises restent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au règlement complet des factures. En cas de non-paiement total ou partiel à l'échéance du montant de la créance, pour quelque cause que ce soit, de convention expresse le vendeur aura la faculté, sans formalité, de reprendre matériellement les marchandises, aux frais, risques et périls de l'acheteur ou de revendiquer dans les conditions légales si l'acheteur est en redressement judiciaire. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison des risques de pertes et de détérioration des biens vendus, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

## 7. **Contentieux - Litiges :**

Tous litiges découlant des opérations visées par les présentes conditions générales de vente seront soumis exclusivement au TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST PIERRE - 28 RUE ARCHAMBAUD - 97410 ST PIERRE, ce qui est expressément accepté par l'acquéreur.

## 8. **Réductions de prix :**

Le client pourra bénéficier des remises et ristournes consenties par le vendeur, pour autant que les conditions y donnant droit soient respectées. Ces remises et ristournes pourront être accordées ou définies, avec leur taux, leurs conditions d'obtention et leurs modalités de calcul lors de la négociation annuelle des accords de coopération commerciale. Le versement des ristournes sera effectué au cours du premier trimestre de l'année suivante, après règlement intégral de toutes les factures de l'année précédente. Le paiement des ristournes par le vendeur est subordonné à la condition que le client ait respecté les échéances de la totalité des factures émises par le vendeur et précédant la mise de paiement des dites ristournes. Dans l'hypothèse où le taux de ristourne serait mentionné sur la facture, le règlement de la ristourne correspondante ne pourra cependant intervenir, que pour autant qu'au 31 décembre de l'année en cours, les conditions y donnant droit continuent d'être réalisées. A défaut de paiement, même partiel, d'une seule facture, les avances sur ristournes éventuellement intervenues seront purement et simplement annulées et devront être remboursées par le client.

## 9. **Conditions particulières :**

Toute convention annuelle / Conditions particulières de ventes / Services propres à favoriser la commercialisation des produits / autres obligations destinées à favoriser la relation commerciale consentie à nos clients seront jointes en annexe et mises à disposition pour les intéressés.